

Comptes annuels

A2MA

4 RUE DU PROFESSEUR LANGEVIN

33150 CENON

Exercice clos le : 30 JUIN 2024

APE : 4329B SIRET : 53198661000024

Certifié conforme,

Le Président

(signature)

Signé par Christophe MATHIEU
Le 16/12/24

ID: tx_AV05vvQWzaoD

Signed with
Universign

EXPERTISE CONSEIL FUSTER COSTES

1 Allée Elsa Triolet

Tel: 05 57 77 77 90

Les Bureaux de Palmer

Fax: 05 57 77 77 97

33150 CENON

Désignation de l'entreprise										A2MA										Néant				*																																																							
Adresse de l'entreprise										4 RUE DU PROFESSEUR LANGEVIN										33150 CENON																																																											
Numéro SIRET *										53198661000024										Durée de l'exercice en nombre de mois *										12										Durée de l'exercice précédent *										12																													
																				Exercice N clos le										30062024										Exercice N-1 clos le										30062023																													
ACTIF										Brut 1										Amortissements - Provisions 2										Net 3										Net 4																																							
Immobilisations incorporelles										Fonds commercial *										010																				012																																							
										Autres *										014										9 636										016										9 636										900																			
Immobilisations corporelles *																				028										168 081										030										137 892										30 189										45 673									
Immobilisations financières * (1)																				040										27 251										042																				27 251										26 622									
Total I (5)																				044										204 968										048										147 528										57 440										73 195									
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *																				050										103 983										052																				103 983										76 403									
Marchandises *																				060										17 829										062																				17 829										24 603									
Avances et acomptes versés sur commandes																				064																				066																																							
Créances (2)										Clients et comptes rattachés*										068										287 631										070																				287 631										324 485									
										Autres * (3)										072										10 262										074																				10 262										4 713									
Valeurs mobilières de placement																				080																				082																																							
Disponibilités																				084										378 762										086																				378 762										265 352									
Charges constatées d'avance *																				092										3 037										094																				3 037										4 632									
Total II																				096										801 505										098																				801 505										700 188									
Total général (I+II)																				110										1 006 473										112										147 528										858 945										773 383									
PASSIF																														Exercice N NET 1																				Exercice N-1 NET 2																													
Capital social ou individuel *																				120										10 000																				10 000																													
Ecart de réévaluation																				124																																																											
Réserve légale																				126										1 000																				1 000																													
Réserves réglementées*																				130																																																											
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)										131																				132										238 414																				234 514																			
Report à nouveau																				134																																																											
Résultat de l'exercice																				136										44 360																				13 900																													
Subventions d'investissement																				137																																																											
Provisions réglementées																				140																																																											
Total I																				142										293 774																				259 414																													
Provisions pour risques et charges																				154																																																											
Emprunts et dettes assimilées																				156										142 309																				176 308																													
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours																				164										27 469																				19 028																													
Fournisseurs et comptes rattachés																				166										86 962																				60 994																													
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)										169										46 590										172										141 399																				113 427																			
Comptes courants d'associés																				173										29 537																				19 686																													
Autres dettes																				175										15 377																				14 693																													
Produits constatés d'avance																				174										122 119																				109 834																													
Total III																				176										565 172																				513 969																													
Total général (I + II + III)																				180										858 945																				773 383																													
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an										193																				(4) Dont dettes à plus d'un an										195																				71 390																			
(2) Dont créances à plus d'un an										197																				(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *										182																				629																			
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs										199																				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *										184																																							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

30/06/2024

Détail des réintégrations diverses		
Dons		250
Total des réintégrations diverses	330	250

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A2MA											Néant ☐ *	
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410	9 636	412		414		416	9 636		9 636	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	6 597	442		444		446	6 597		6 597	
	Installations générales agencements divers	450	5 670	452		454		456	5 670		5 670	
	Matériel de transport	460	129 788	462		464		466	129 788		129 788	
	Autres immobilisations corporelles	470	26 026	472		474		476	26 026		26 026	
Immobilisations financières		480	26 622	482	629	484		486	27 251		27 251	
TOTAL		490	204 339	492	629	494		496	204 968		204 968	
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
Fonds commercial		495		497		498		499				
Autres immobilisations incorporelles		500	8 736	502	900	504		506	9 636			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516				
	Constructions	520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	6 263	532	329	534		536	6 592			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	4 231	542	269	544		546	4 500			
	Matériel de transport	550	96 301	552	12 630	554		556	108 931			
	Autres immobilisations corporelles	560	15 613	562	2 256	564		566	17 869			
TOTAL		570	131 144	572	16 384	574		576	147 528			
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1		2		3		4		5			
	6		7		8		9		10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme						
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧				
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.
(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : A2MA

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés			983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	
Déficits reportables			984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	
Déficits de l'exercice			860	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)			870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	181 102
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	118 088
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	